e.p.s.m.d. de l'Aisne

Établissement Public de Santé Mentale Départemental de l'Aisne

02320 PREMONTRE

CAHIER DES CLAUSES PARTICULIERES

ACHAT

DE PRODUITS LESSIVIELS POUR LA CUISINE

ET LES OFFICES ALIMENTAIRES

Année 2016-2018

e.p.s.m.d. de l'Aisne
02320 PREMONTRE
Tél : 03.23.23.66.21
Fax : 03.23.23.66.07
www.epsmd-aisne.fr

Achat de produits lessiviels pour la cuisine et les offices alimentaires

BESOINS

Lot N°1 : PRODUITS D'ENTRETIEN AGREES CONTACT ALIMENTAIRE

DESIGNATION	QUANTITES
PRODUITS D'ENTRETIEN	
Nettoyant désinfectant javellisant pour sanitaire	**50 LITRES**
Produit bactéricide pH neutre pour les mains (bidon de 5kg)	20 bidons
Produit nettoyant et dégraissant pour les vitres (pulvérisateur 750 ml)	60 pulvérisateurs
Produit lavant pour lave-vaisselle (pas trop moussant)	2 100 litres
Produit rinçant pour lave-vaisselle	1 080 litres
Détergent, dégraissant, désinfectant pour sol, surface, vaisselle	2 000 litres
Lingettes agroalimentaires désinfectante sans rinçage (boîte de 100)	150 boîtes
Nettoyant grils à haute température	20 litres
Produit lavant pour lave-vaisselle (sous forme solide)	80 kg

Lot N°2: PRODUIT pour lave-batterie

DESIGNATION	QUANTITES
PRODUITS D'ENTRETIEN	
Granules pour lave-batterie	40 KG

Lot N° 3 : PRODUIT INOX AGREE CONTACT ALIMENTAIRE

DESIGNATION	QUANTITES
PRODUITS D'ENTRETIEN	
Nettoyant rénovant inox	100 Vaporisateurs

Lot N° 4: PRODUIT DETARTRANT AGREE CONTACT ALIMENTAIRE

DESIGNATION	QUANTITES
PRODUITS D'ENTRETIEN	
détartrant	200 litres

Lot N° 5 : PRODUIT FOUR AGREE CONTACT ALIMENTAIRE

DESIGNATION	QUANTITES
PRODUITS D'ENTRETIEN	
Pastille nettoyage four	1000 Tablettes
Pastille entretien four	1000 Tablettes

Lot N° 6: DEGRAISSANT POUR GRAISSES CUITES ET CARBONISEES AGREE CONTACT ALIMENTAIRE

DESIGNATION	QUANTITES
PRODUITS D'ENTRETIEN	
Dégraissant (pulvérisateur)	40

REGLEMENTATION

Ces produits doivent être agréés contact alimentaire en conformité avec le règlement CE n°852/2004 du parlement européen et du conseil du 29 avril 2004 relatif à l'hygiène des denrées alimentaires.

PRESENTATION

Une présentation et une démonstration des produits pourront être demandées

Faire parvenir les fiches techniques et de données sécurité des produits et un échantillonnage

QUANTITE

Les quantités pourront variées de plus ou moins 30 % sur la durée totale du marché en fonction des quantités prévisionnelles indiquées ci-dessus.